

**FEDERAL COURT BENCH AND  
BAR LIAISON COMMITTEE**

**MINUTES OF MEETING**

**Friday, April 27, 2001  
10:00 a.m. - 11:50 a.m.  
Room 95,  
Supreme Court Building  
Kent & Wellington Streets  
Ottawa, Ontario**

**In attendance:**

Chief Justice Richard (Co-Chair)  
Associate Chief Justice Lutfy  
Mr. Justice Létourneau  
Mr. Justice Gibson  
Mr. Justice Lemieux

Mr. Martin Mason (Co-Chair)  
Mr. David Matas  
Mr. Robert Jette  
Mr. Benjamin Trister  
Ms. Tamra Thomson

**Regrets:**

Madam Justice McGillis  
Mr. Justice Sexton  
Madam Justice Sharlow  
Mr. Justice Pelletier  
Madam Justice Heneghan

Mr. Dick Pound, Q.C.  
Mr. James Bissell, Q.C.  
Mr. Peter Grant  
Mr. Marvin Huberman

**Recording secretary:**

Ms. Nancy Bélanger

**COMITÉ DE LIAISON ENTRE LA  
MAGISTRATURE ET LE BARREAU**

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION TENUE**

**le vendredi 27 avril 2001  
de 10 h 00 à 11 h 50  
pièce 95,  
Édifice de la Cour suprême,  
angle des rues Kent et Wellington  
Ottawa (Ontario)**

**Présents :**

M. le juge en chef Richard (coprésident)  
M. le juge en chef adjoint Lutfy  
M. le juge Létourneau  
M. le juge Gibson  
M. le juge Lemieux

M. Martin Mason (coprésident)  
M. David Matas  
M. Robert Jette  
M. Benjamin Trister  
M<sup>me</sup> Tamra Thomson

**Absents :**

M<sup>me</sup> le juge McGillis  
M. le juge Sexton  
M<sup>me</sup> le juge Sharlow  
M. le juge Pelletier  
M<sup>me</sup> le juge Heneghan

M. Dick Pound, c.r.  
M. James Bissell, c.r.  
M. Peter Grant  
M. Marvin Huberman

**Secrétaire de la réunion :**

M<sup>me</sup> Nancy Bélanger

## COURT ITEMS

### Introductory remarks

Chief Justice Richard welcomes the members of the committee and expressed regrets for the judges who were unable to attend.

### 1. Open House

Chief Justice Richard reports that the Court is actively involved in events to increase the profile of the Court amongst members of the Bar and Law School students. These include Open Houses held across the country where costs are shared between the Court and the local Bar. An Open House was held in Vancouver in January and in Quebec in February. The event will also be held in Yellowknife on May 1 and in St. John's on May 31.

Chief Justice Richard informs the members that an Open House is planned for Ottawa in the Fall, probably in November and that one should be held in Winnipeg next year.

Justice Létourneau adds that the participation at the Quebec Open House was great and that members of the Bar provided positive feedback.

Mr. Mason comments that an Open House in Ottawa would be well received by the members of the Bar, especially by members who do not appear before the Federal Court.

Mr. Jette questions whether an Open House could be held in Fredericton or Halifax. The Chief confirms that as the Court of Appeal will be sitting in both these cities in the Fall, the Court will look into these possibilities.

## SUJETS SOULEVÉS PAR LA COUR

### Allocution d'ouverture

Le juge en chef Richard souhaite la bienvenue aux membres du Comité et transmet les excuses des juges qui n'ont pu assister à la réunion.

### 1. Journée portes ouvertes

Le juge en chef Richard annonce que la Cour prend une part active dans la mise sur pied d'activités prévues pour accroître la présence de la Cour auprès des membres des barreaux et des étudiants des écoles de droit. On prévoit notamment des journées portes ouvertes à l'échelle du pays; la Cour et le barreau local se partageront les frais encourus pour la tenue de ces activités. Des journées portes ouvertes ont eu lieu à Vancouver, en janvier, et à Québec, en février; d'autres se tiendront à Yellowknife, le 1<sup>er</sup> mai, et à St. John's, le 31 mai.

Le juge en chef Richard informe les membres qu'une journée portes ouvertes est prévue à Ottawa à l'automne, vraisemblablement en novembre, et qu'il devrait y en avoir une à Winnipeg l'an prochain.

Le juge Létourneau ajoute qu'il y a eu une excellente participation à la journée portes ouvertes de Québec et que les commentaires des membres du Barreau ont été positifs.

M. Mason fait observer qu'une journée portes ouvertes à Ottawa serait bien accueillie par les membres du Barreau, particulièrement ceux qui ne comparaissent pas devant la Cour fédérale.

M. Jette demande s'il n'y aurait pas lieu de tenir une journée portes ouvertes à Fredericton ou à Halifax. Le juge en chef répond qu'étant donné que la Cour d'appel siègera dans ces deux villes à l'automne, la Cour envisagera ces possibilités.

## 2. Court Participation in Moot Courts

Chief Justice Richard advises that the Court has also been involved in Moot Courts, including the Wilson Moot Court where the venue was the Toronto local office, the Laskin held in Saskatoon where four judges of the Court attended and the Coupe Ottawa-Moncton which was presided by Chief Justice Richard in the Ottawa court room of the Court of Appeal.

Chief Justice Richard invites the CBA to advise the Court of their upcoming meetings and events when there may be possibilities for the Court to participate.

## 3. Web-site development

Chief Justice Richard informs the members of the Bar that they can obtain the Hearing list by visiting our web-site at [www.fct-cf.gc.ca](http://www.fct-cf.gc.ca) and choose Business, Hearing List and then the Court level.

He also advises that Phase II of the project is in process where the Courts' decisions will be directly on the site as of May 15, 2001. The decisions will be posted a couple of hours after received by the distribution section of the Court. Mr. Matas requests that the Court ensure that the names of counsel who appeared before the Court are identified at the end of the decisions.

By the end of May, the subscription for hearing lists should be available. This will allow anyone to subscribe via the web site to have an electronic version of the hearing list in HTML format sent to them via e-mail. Once a user is subscribed to the service, they will receive a copy of the requested Hearing List each time it is updated on the Federal Court web site, which happens daily.

## 2. Participation de la Cour à des tribunaux-écoles

Le juge en chef Richard informe les membres que la Cour a également participé à des tribunaux-écoles, dont la *Wilson Moot Court* qui a siégé au bureau local de Toronto, la *Laskin* à Saskatoon auxquelles quatre juges de la Cour ont pris part et la *Coupe Ottawa-Moncton*, présidée par le juge en chef Richard, qui a tenu ses audiences dans la salle d'audience de la Cour d'appel, à Ottawa.

Le juge en chef Richard invite l'ABC à informer la Cour de ses réunions et de ses activités à venir dans les cas où la Cour pourrait y prendre part.

## 3. Élaboration du site Web

Le juge en chef Richard avise les membres du Barreau qu'ils peuvent obtenir le rôle d'audience en allant sur le site Web de la Cour au [www.fct-cf.gc.ca](http://www.fct-cf.gc.ca) et en choisissant « Affaires de la Cour », puis « Rôle » et, finalement, la division de la Cour en cause.

Il ajoute que la Phase II du projet, qui donnera accès aux décisions de la Cour directement sur le site à compter du 15 mai 2001, est en cours. Les décisions y seront affichées quelques heures après qu'elles auront été reçues du Service de distribution de la Cour. M. Matas demande que la Cour veille à ce que les noms des avocats qui comparaissent devant la Cour figurent au bas des jugements.

Les abonnements aux rôles devraient être disponibles avant la fin du mois de mai, ce qui permettra à quiconque de s'inscrire au moyen du site Web afin de recevoir, par messagerie électronique, un exemplaire du rôle sur support électronique en format HTML. Lorsqu'un usager est abonné au service, il recevra un exemplaire du rôle demandé à chaque fois que celui-ci est mis à jour sur le site Web de la Cour, ce qui se produit quotidiennement.

Chief Justice Richard announces that by March 2002, Phase III should be in effect. This will include the possibility to localize the *Federal Court Act* and *Rules* directly on the site, an explanation of the roles of the Chief Justice, Associate Chief Justice, judges, deputy judges, supernumerary judges, court registrar/ushers and will also include feedback surveys.

Chief Justice Richard advises that between September 1, 2000 and March 31, 2001 there have been 37, 891 visitors to the site. This gives an average of 178 visitors per day. Of those visitors, there has been 13, 388 unique visitors identified.

Mr. Matas inquires whether it would be possible to have a list of all certified questions (including where an Appeal has not been filed) included in our web-site. Chief Justice Richard states that this will be looked into.

#### **4. Delay Reduction Program**

Chief Justice Richard states that at the Court of Appeal, there has been a dramatic reduction in delays in files ready to fix hearing dates. In Vancouver, there is no delay, all files can be fixed for hearing dates. In Montreal and Toronto the average delay to obtain a hearing date is eight months.

Chief Justice Richard adds that this decrease has been possible although there has been no Judges appointed to replace Justice Linden who elected supernumerary status on January 7, 2000 and Justice Robertson who was appointed to the New Brunswick Court of Appeal on July 27, 2000.

With respect to the Trial Division, Associate Chief Justice Lutfy comments that the workload has increased but the backlog has

Le juge en chef Richard annonce que la Phase III devrait être en place avant mars 2002, ce qui donnera notamment la possibilité de trouver la *Loi sur la Cour fédérale* et les *Règles* directement sur le site, une explication des rôles du juge en chef, du juge en chef adjoint, des juges, des juges adjoints, des juges surnuméraires, des greffiers et des huissiers-audienciers de la Cour ainsi que de la rétroaction sur les sondages.

Le juge en chef Richard informe les membres du Comité que le site a reçu 37 891 visites entre le 1<sup>er</sup> septembre 2000 et le 31 mars 2001, soit 178 visites par jour, en moyenne, et que ces visites auraient été effectuées par 13 388 personnes.

M. Matas s'interroge s'il serait possible d'obtenir une liste de toutes les questions certifiées qui figurent au site Web (y compris dans les cas où on n'a pas interjeté appel). Le juge en chef Richard dit qu'on se penchera sur la question.

#### **4. Programme de réduction des retards**

Le juge en chef Richard déclare qu'à la Cour d'appel, il y a eu une réduction notable des retards dans les dossiers où on était prêt à fixer les dates d'audience. À Vancouver, il n'y a aucun retard et il est donc possible de fixer les dates d'audience afférentes à tous les dossiers. À Montréal et à Toronto, l'attente est de huit mois, en moyenne, pour obtenir une date d'audience.

Le juge en chef Richard ajoute que cette réduction a été rendue possible malgré le fait qu'aucun juge n'a été nommé pour remplacer le juge Linden qui a choisi le statut de juge surnuméraire, le 7 janvier 2000, et le juge Robertson qui a été nommé à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, le 27 juillet 2000.

Quant à la Division de première instance, le juge en chef adjoint Lutfy déclare que la charge de travail a augmenté, mais que le nombre de causes en souffrance lui n'a pas

not. This was possible although the Court has had to function with four less judges at any one time because of illness or vacancies. This represents 25% less of the full complement of the Trial Division. There have been no appointments to replace Justice Reed who retired on July 22, 2000 and Justice Teitelbaum who elected supernumerary status on October 30, 2000.

Chief Justice Richard advises that the Associate Chief Justice and he have requested of the Minister of Justice an increase to the complement of judges in the Trial Division only. With the new Immigration Bill imposing the same 30 / 90 days deadlines, new judges will be required to meet the demand.

Ms. Thomson suggests, as was done two years ago, that a letter from the CBA be sent to the Minister of Justice raising a concern with the vacancies that need to be filled at the Federal Court.

## **5. Court Accommodations**

Chief Justice advises that the Court accommodation for Ottawa is proceeding. A committee of members from Public Works Government Services Canada, the Tax Court of Canada and the Federal Court is working on developing standards for a potential common building. PWGSC has recommended that the construction of a new building would be more economical than renting an existing location that could accommodate all courts. It is hopeful that Treasury Board will commit to the building in September.

Chief Justice Richard thanks the CBA for its support with respect to the Resolution that came at a critical time during the process.

augmenté. Cela a été possible en dépit du fait que la Cour a dû fonctionner avec quatre juges en moins à un moment ou à un autre en raison de maladie ou de vacances à remplir, ce qui représente 25 % de moins que l'effectif total de la Section de première instance. Il n'y a pas eu de nominations pour remplacer le juge Reed, qui a pris sa retraite le 22 juillet 2000, et le juge Teitelbaum, qui a choisi le statut de juge surnuméraire le 30 octobre 2000.

Le juge en chef Richard informe que le juge en chef adjoint et lui ont demandé au ministre de la Justice d'augmenter le nombre de juges de la Section de première instance. Avec l'adoption du projet de loi sur l'Immigration qui impose les mêmes délais de 30 et 90 jours, il sera nécessaire de compter sur de nouveaux juges pour pouvoir répondre à la demande.

M<sup>me</sup> Thomson suggère que l'ABC procède comme il y a deux ans et envoie une lettre au ministre de la Justice dans laquelle seraient soulevées les inquiétudes causées par les postes à combler à la Cour fédérale.

## **5. Les installations de la Cour**

Le juge en chef informe le Comité que le projet concernant les installations de la Cour à Ottawa va de l'avant. Un comité constitué de membres de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, de la Cour canadienne de l'impôt et de la Cour fédérale travaille à l'élaboration de normes en vue d'un éventuel immeuble commun. Selon la recommandation de TPSGC, il serait plus avantageux sur le plan économique de construire un nouvel immeuble que de louer un immeuble existant qui logerait toutes les cours. On espère qu'en septembre, le Conseil du Trésor va s'engager dans le sens de la recommandation de TPSGC.

Le juge en chef Richard remercie l'ABC du soutien qu'elle a apporté à la Cour en présentant sa résolution à un moment crucial du processus.

Ms. Thomson adds that Ms. Dumont met with the Minister of Justice and that the discussion with respect to a new building was very positive.

#### **6. Bill C-40**

Chief Justice Richard reiterates that the Bill has not been reintroduced but that he believes the Government is committed to it.

#### **7. Immigration law seminar & aboriginal law seminars**

Associate Chief Justice reports that there will be an Immigration seminar for both members of the Court and Immigration Bar. This event should be scheduled for next spring.

Mr. Trister offers his assistance as he will be the new President of the CBA Immigration Section as of August 2001.

Associate Chief Justice advises that an Aboriginal Law Seminar has been organized by the NJI for May 2001 in Saskatoon. Justice Simpson is a member of the planning committee.

#### **8. Annual Meeting of the Federal Court of Canada.**

Chief Justice Richard announces that the annual meeting of the Court will be held in Montebello from October 3 - 5, 2001. Items on the agenda include Class proceedings rules and Immigration issues.

#### **9. Books of Authorities (Rule 348)**

Chief Justice Richard raises concerns again with the late filing of Book of Authorities which was addressed in the April 27, 2000 Notice to the Profession. A Notice to the Profession to be issued May 1, 2001 will re-address this issue.

M<sup>me</sup> Thomson ajoute que M<sup>me</sup> Dumont a rencontré le ministre de la Justice et que le ton de l'entretien concernant la construction d'un nouvel immeuble était très positif.

#### **6. Projet de loi C-40**

Le juge en chef Richard souligne que le projet de loi n'a pas été redéposé mais, selon lui, le gouvernement est résolu à le faire adopter.

#### **7. Séminaire sur le droit de l'immigration et séminaires sur le droit autochtone**

Le juge en chef adjoint indique la tenue d'un séminaire sur l'Immigration à l'intention des membres de la Cour et des membres du Barreau. Cette activité est prévue pour le printemps prochain.

M. Trister offre son aide à titre de nouveau président de la Section de l'immigration de l'ABC à compter d'août 2001.

Le juge en chef adjoint informe le comité qu'un Séminaire de droit autochtone a été mis sur pied par le INM pour mai 2001, à Saskatoon. Le juge Simpson fait partie du comité de planification.

#### **8. Assemblée annuelle de la Cour fédérale du Canada**

Le juge en chef Richard annonce que l'assemblée annuelle de la Cour se tiendra à Montebello, du 3 au 5 octobre 2001. Parmi les points à l'ordre du jour, les règles sur les recours collectifs et des questions d'immigration.

#### **9. Cahier des lois et règlements (Règle 348)**

Le juge en chef Richard soulève de nouveau le problème du dépôt en retard du Cahier des lois et règlements dont il a été question dans l'Avis aux avocats du 27 avril 2000. On réexaminera la question dans l'Avis aux avocats qui doit être lancé le 1<sup>er</sup> mai 2001.

## 10. Notice to the Profession

Chief Justice Richard advises that the Notice to the Profession to be issued May 1<sup>st</sup>, 2001 will deal with Neutral Citations, References and Book of Authorities.

## 11. Report on the Rules Committee

Chief Justice Richard advises that the next meeting of the Rules Committee is scheduled for June 8, 2001.

Drafters from the Department of Justice will be submitting Class Proceedings draft rules on May 1, 2001. A Sub-Committee will meet May 16 to review this draft. Based on the comments received, the Drafters will submit a second draft for the June 8, 2001 full Committee meeting. Further amendments may be suggested by members of the Committee. The draft rules should be issued in the Gazette for public comments in the Fall.

Chief Justice Richard invites the CBA to inform the Secretary of the Rules Committee if it has comments concerning the letter from Mr. Roger Hughes on Experiments during Trial.

## 12. Business items from last meeting

*a) Motion records / extra copy files for Judges in Immigration matters.*

Chief Justice Richard advises that the Registry takes the position that since the Immigration rules do not provide for the number of copies, they follow the requirements of the *Federal Court Rules* (364(1)).

*b) Tariff receipt.*

Chief Justice informs that as the Registry

## 10. Avis aux avocats

Le juge en chef Richard informe le Comité que l'Avis aux avocats qui doit être lancé le 1<sup>er</sup> mai 2001 traitera des références neutres, des renvois et du Cahier des lois et règlements.

## 11. Rapport sur le Comité des Règles

Le juge en chef Richard informe l'auditoire que la prochaine réunion du Comité des Règles est prévue pour le 8 juin 2001.

Les rédacteurs du ministère de la Justice soumettront une ébauche des règles sur les recours collectifs le 1<sup>er</sup> mai 2001. Un sous-comité se réunira le 16 mai pour examiner l'ébauche. À la lumière des commentaires reçus, les rédacteurs soumettront une deuxième ébauche en prévision de la réunion du Comité réuni au complet prévue pour le 8 juin 2001. Les membres du Comité pourront proposer d'autres modifications. Les règles, toujours sous forme d'ébauche, seront publiées dans la Gazette à l'automne afin d'obtenir les commentaires du public.

Le juge en chef Richard invite l'ABC à remettre au secrétaire du Comité des Règles ces commentaires sur la lettre de M. Roger Hughes à propos des expériences faites au procès.

## 12. Suivi de la dernière réunion

*a) Dossiers des requêtes / exemplaires supplémentaires des dossiers pour les juges dans les affaires d'immigration*

Le juge en chef Richard informe le Comité que le personnel du greffe a pris le parti selon lequel étant donné que les Règles en matière d'immigration ne prévoient pas le nombre d'exemplaires, il s'en remet aux exigences fixées par les *Règles de la Cour fédérale* (364(1)).

*b) Reçus de frais*

Le juge en chef avise les membres que

cannot move quickly to an automated tariff, the most economical and expeditious manner of proceeding will be to have Registry Officers, prior to completing a tariff, physically remove the pink copy (given to parties) from its position as sheet four and place it in position as sheet two immediately following the white copy (top one). In this manner, until a new series of snaps are printed, our clientele will receive legible copies of the receipt.

*c) Tribunal Record sent to Court in time for Judicial review hearing.*

Associate Chief Justice stated that the Registry has advised him that this is not a recurring problem that would warrant a change in procedure. It is clearly set in the Order setting the time and place of hearing that the material must be forwarded to the Court.

*e) Application of Rule 70(4) requirement of 30 pages not always followed.*

Associate Chief Justice reiterates that although there may have been some circumstances where the document was refused, the practice of the Registry is to seek directions from the Court when the Rule is not complied with.

*f) Question whether Reasons could be issued in Immigration leave matter when they are refused despite consent of the parties.*

Associate Chief Justice Lutfy questioned this issue. Mr. Matas offered to seek more details from his colleagues.

*g) Question whether the parties could be informed of the presiding Judge even at trial.*

Associate Chief Justice explains that

puisque le personnel du greffe ne peut adopter rapidement le traitement automatisé des frais, la façon la plus économique et la plus expéditive de procéder consiste à ce que les agents du greffe, avant d'établir le total des frais, enlève la copie rose (remise aux parties) de la place qu'elle occupe comme quatrième page et la place immédiatement après la copie blanche (qui se trouve sur le dessus) comme deuxième page. Nos clients recevront ainsi des copies de reçu de frais lisibles d'ici à ce qu'une série de reçus instantanés ait été imprimée.

*c) Dossiers des tribunaux envoyés à la Cour à temps pour l'audition de la demande de contrôle judiciaire*

Le juge en chef adjoint déclare que le greffe l'a informé qu'il ne s'agit pas d'un problème récurrent qui exigerait la modification du processus. Il est clairement indiqué dans l'ordonnance qui fixe le lieu, la date et l'heure de l'audience, que la documentation y afférente doit être envoyée à la Cour.

*e) L'exigence de la Règle 70(4) quant aux trente pages n'est pas toujours respectée*

Le juge en chef adjoint souligne que même s'il y a eu des cas où le document a été refusé, la pratique du greffe est de demander des directives à la Cour lorsque la Règle n'a pas été suivie.

*f) On se demande si les motifs pourraient être communiqués dans les affaires d'autorisation en matière d'immigration lorsque l'autorisation est refusée malgré le consentement des parties*

Le juge en chef adjoint Lutfy examine la question de manière critique. M. Matas se propose pour obtenir de plus amples informations auprès de ses collègues.

*g) On se demande s'il serait possible de communiquer aux parties le nom du juge qui présidera au procès.*

Le juge en chef adjoint explique que par

through Rule 270 where Trial Management Conferences are being held, counsel know which judge will hear their case. As for other circumstances, further discussion will be required to obtain the consensus of judges.

### **CBA ITEMS:**

Mr. Mason underlines the importance of the regularity of the Bench and Bar meetings and extends the Bar's appreciation to the Bench.

#### **1- Certificates of Service**

Members of the Bar state that the Registry has improperly refused filing of documents because the date of the certificate of service (which can only indicate the date of mailing) is the wrong date to start counting the delay. The first date to start counting should be the date of receipt.

Chief Justice Richard advises that the Registry will be reminded of this issue.

#### **2- Time limitations**

Mr. Mason requests that this issue be differed to the next meeting.

#### **3- Scheduling Hearings**

Mr. Matas suggests that in addition to knowing the motion dates set by the Court, it would be useful to know when the Court is scheduled to hear a case in a particular city. This would be helpful when Counsel is required to submit Requisition forms indicating their availability over the next 90 days.

Associate Chief Justice admits that it may be appropriate to be more transparent which

l'application de la Règle 270, dans les cas où des conférences de gestion de l'instruction ont lieu, les avocats savent quel sera le juge qui entendra leur cause. Quant aux autres circonstances, de plus amples discussions seront nécessaires pour que les juges en arrivent à un consensus.

### **POINTS SOULEVÉS PAR L'ABC :**

M. Mason souligne l'importance de la régularité des rencontres entre la magistrature et fait part à la Cour de la valeur que le Barreau attache à ces rencontres.

#### **1- Certificats de signification**

Les membres du Barreau déclarent que le greffe a refusé à tort de verser des documents au dossier étant donné que la date du certificat de signification (qui n'indique que la date de la mise à la poste) n'est pas la bonne date à laquelle il faut commencer à calculer le délai; il faut plutôt calculer à compter de la date de la réception.

Le juge en chef Richard informe les membres que la question sera portée à l'attention du greffe.

#### **2- Délais prescrits**

M. Masson demande que ce point soit reporté à la prochaine réunion.

#### **3- L'inscription au rôle d'audience**

M. Matas dit qu'il serait utile de connaître, outre les dates retenues par la Cour pour entendre les requêtes, quand la Cour entend procéder à l'audition d'une cause dans une ville donnée. Ces renseignements aideraient les avocats qui doivent soumettre des formules de demande d'audience qui fait état de leur disponibilité pour les 90 jours à venir.

Le juge en chef adjoint avoue qu'il convient d'avoir plus de transparence, ce qui serait

could help in scheduling hearing dates. He will look into this.

Mr. Matas questions whether counsel will be able to have access to the Court's recorded entries. Chief Justice Richard advises that there is no fundamental objection to this, it is simply a question of security, cost, time and resources before this could be available.

#### **4- Evidence in Judicial Review Matters**

The Bar suggests that Rules are vague and practice varies on the extent to which evidence is required. The Court sometimes relies solely on the record.

Chief Justice Richard states that the Rules are to be followed and that the Bench cannot advise counsel how to proceed with their case. Justice Gibson adds as an example that in visa matter, material without an affidavit may be given less probative value.

#### **5- Consent Orders**

Mr. Mason requests that this matter be differed to the next meeting.

#### **6- Bill C-11**

Mr. Trister provides the timetable for this Bill. There should be a clause by clause reading the week of May 8, 2001 and should be introduced in the Senate in the Fall. The Bill could be given Royal Assent before Christmas but come into force at a later date.

#### **NEXT MEETING**

Before closing, Chief Justice Richard suggests that the next meeting could be scheduled in November so as to concur with the Open House in Ottawa. Members of the Bench and Bar Liaison Committee could attend the event.

utile lorsqu'il s'agit de fixer les dates des audiences. Il va examiner la question.

M. Matas demande s'il sera permis aux avocats d'avoir accès aux entrées de la Cour en ligne. Le juge en chef Richard informe que rien ne s'oppose à cette façon de faire et qu'il s'agit en fait simplement d'une question de sécurité, de coûts, de temps et de ressources pour que ce service soit offert.

#### **4- Preuve en matière de contrôle judiciaire**

Le Barreau soutient que les Règles sont floues et que la pratique varie sur la mesure dans laquelle la preuve est nécessaire. La Cour s'en tient parfois seulement au dossier.

Le juge en chef Richard affirme que les Règles doivent être suivies et que les juges ne peuvent pas conseiller l'avocat sur la façon de présenter leur affaire. Le juge Gibson ajoute à titre d'exemple qu'en matière de visa, il se peut que les documents non appuyés d'un affidavit se voient accorder une moins grande force probatoire.

#### **5- Ordonnances d'expédient**

M. Mason demande que ce point soit reporté à la prochaine réunion.

#### **6- Le projet de loi C-11**

M. Trister donne l'échéancier prévu pour l'adoption de ce projet de loi : on devrait procéder à une lecture disposition par disposition au cours de la semaine du 8 mai 2001 et le projet devrait être présenté au Sénat à l'automne; il pourrait recevoir la sanction royale avant Noël, mais entrerait en vigueur à une date ultérieure.

#### **PROCHAINE RÉUNION**

Avant de clore la séance, le juge en chef Richard propose que la prochaine réunion ait lieu en novembre afin qu'elle coïncide avec la journée portes ouvertes d'Ottawa de sorte que les membres du Comité de liaison entre la magistrature et le Barreau pourraient y

prendre part.

---

---